

PHASE 2 – ÉTUDE MOBILITÉ ET STATIONNEMENT

CHINON

SCENARIOS D'AMÉLIORATIONS

ETC

SOMMAIRE

ÉLÉMENTS DE METHODOLOGIE ET ENTRETIENS RÉALISÉS	3
SYNTHÈSE DE LA NOTE DE SITUATION	4
NOTRE VISION POUR CHINON	5
SWOT DE SYNTHÈSE	6
PROPOSITIONS/ORIENTATIONS	10
AMÉNAGEMENTS À MENER HORS ACTION CŒUR DE VILLE	12
REQUALIFICATION DE LA PLACE CHARLES-DE-GAULLE	14
EXEMPLE D'AMÉNAGEMENTS ET D'ATOUTS À METTRE EN VALEUR	15
ANNEXES	16

ÉLÉMENTS DE METHODOLOGIE ET ENTRETIENS RÉALISÉS

METHODOLOGIE

- **Déplacement** in situ permettant de :
 - Rencontrer plusieurs acteurs ;
 - Confronter les conclusions d'entretiens à la réalité du terrain ;
 - Mener une visite guidée pour la question du déplacement des personnes âgées (CIAS) ;
 - Procéder à un reportage photographique.
- **Diagnostic « express »** sous forme de SWOT résumant les principaux enjeux en terme de :
 - Chiffres et pratique de la mobilité ;
 - Transports collectifs ;
 - Vélo ;
 - Accessibilité (PMR + Cadre de vie) ;
 - Stationnement.
- **Propositions d'aménagements** cartographiées et classées selon les grands thèmes du diagnostic, leur priorité, leur valeur dans la redynamisation du centre-ville et leur difficulté d'application. Ces propositions sont aussi classées en fonction des thèmes transversaux que sont la transition énergétique et écologique, l'animation du cœur de ville, le recours au numérique et l'innovation.
- Étude stationnement, comptages sur la RD8 et comptages piétons au niveau de la forteresse effectués.

PERSONNE RENCONTRÉES

- M. Dupont : Maire de Chinon
- M. Moutardier : président du SITRAVEL, Vice-président de la CCCVL
- Mme. Lambert : adjointe au Maire de Chinon chargée de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Citoyenneté
- M. Dammery : adjoint au Maire de Chinon chargé des services publics, du suivi des Ressources Humaines, de la Solidarité et du Logement.
- M. Debaune : gestionnaire du domaine Public – TLPE à la police municipale
- Mme Gabillaud-Mortier : CIAS
- Mme. Baudin : Collectif Chinonais Environnement
- Mme. Scheffer : Responsable du site de la Forteresse
- Mme Camille : SITRAVEL
- Mme Conte et Mme Lasne : Institut du Mai
- M. Jean Pierre Dagneaux : secrétaire de l'AVEC
- Mme André : magasin « services vélos »

SYNTHÈSE DE LA NOTE DE SITUATION

CONSTATS PRINCIPAUX

- Des générateurs de déplacements (hôpital, centrale nucléaire, centre-ville lui-même) situés à courte distance de Chinon mais **un usage de la voiture largement majoritaire s'expliquant en partie par une offre alternative pas assez concurrentielle.**
- **Un potentiel cyclable fort sous-exploité** (Vienne, forêt, Loire à Vélo) en raison d'un manque de continuité des itinéraires cyclables (y compris vers les pôles générateurs), un déficit de signalement et d'aménagements qualitatifs à destination des cyclistes (stationnement vélo, marquage au sol, pistes cyclables, etc.)
- **Un manque de liaison** entre le centre-ville de Chinon et les quartiers et communes alentours et **un déficit d'espaces de rencontre confortables** pour tous
- Des bonnes initiatives pour rendre le centre-ville accessible aux **PMR** mais **des aménagements contraignants fortement leurs déplacements** (pavé, topographie, largeur des trottoirs, TAD saturé)
- **Une bonne rotation du stationnement** et pas de déficit de place. Toutefois, le stationnement payant est considéré comme **dissuasif** pour certains locaux. De plus, **certaines poches oblitèrent les continuités piétonnes et empêchent la bonne mise en valeur des places remarquables** (Jeanne d'Arc et Charles de Gaulle)

ENJEUX ET OBJECTIFS

- Proposer une offre alternative (mode doux, TC, et TAD) suffisamment compétitive pour faire baisser la part modale de la voiture : **Liaisons douces vers les pôles générateurs; TAD pour différents publics (personnes âgées, actifs); Révision du réseau SITRAVEL, etc.**
- **Créer des itinéraires clairs et qualitatifs vers Chinon pour qu'elle ne soit plus en marge des itinéraires de la Loire à Vélo.** Veiller à ne plus créer de conflit d'usage avec **un marquage au sol effectif et la création de pistes cyclables.** Travailler sur la dynamique existante d'ouverture du **pont SNCF** au mode doux.
- **Proposer aux habitants et aux touristes une offre de déplacements leur permettant de venir au centre-ville facilement** par la mise en place d'une navette et **proposer des espaces publics qualitatifs** en se basant sur l'existant.
- **Intégrer le CIAS, l'Institut du Mai et l'ABF dans les projets d'aménagements publics** afin qu'ils soient accessibles aux PMR tout en respectant les normes liées au patrimoine de la ville.
- **Améliorer et repenser l'offre de stationnement** pour **mettre en valeur les espaces publics** existants et **équilibrer le partage de la voirie** entre les différents modes de déplacements (quais de Vienne, Place Charles de Gaulle, etc.)

NOTRE VISION POUR CHINON

Selon nous, l'action cœur de ville repose sur 3 grandes idées :

- **Rompre avec l'impression de ville musée**

Cela passe par la captation de plus de touristes des villes et monuments alentours comme Azay-le-Rideau, l'Abbaye de Fontevraud, L'Abbaye de Seuilly ou encore le Château de Coudray. Chinon doit devenir un lieu de passage incontournable sur le territoire via des aménagements cyclables de qualité qui relient notamment les secteurs précédemment évoqués.

Cela passe également par l'attraction des locaux dans le centre-ville pour l'animer, le faire vivre et ainsi passer d'une « ville dormante » à une « ville de repos ».

Lors de nos visites, nous avons pu constater que l'un des grands atouts de Chinon était d'offrir du calme aux citadins que nous sommes. Cependant, ce calme peut parfois paraître dérangentant quand demeure uniquement les monuments et les touristes, faisant de Chinon une ville musée.

- **Créer des espaces publics de qualité**

Dans cette logique le projet doit, proposer des espaces publics à l'ombre afin de profiter du cadre de vie offert par Chinon (Bord de Vienne, Place Hofheim, rue du Puy des Bancs, plage de la guinguette etc.).

- **Veiller à un partage de la voirie équitable entre les différents modes**

Le projet doit également diminuer la place de la voiture au profit des modes doux et éviter les conflits d'usage entre les différents modes (aménagements cyclables, zones de partage, trottoirs confortables, etc.) et diminuer les nuisances (son, pollution, etc.).



SWOT DE SYNTHÈSE

FORCES

CHIFFRE DE LA MOBILITÉ

74% des habitants de la CC y travaillent également. Les trajets D-T sont courts, et ce plus particulièrement pour les Chinonais qui travaillent en majorité sur place, à l'Hôpital ou à la centrale nucléaire. Chinon peut se positionner comme ville centrale d'une aire urbaine.

TRANSPORTS

La présence des 2 gares TER combinées au SITRAVEL et aux cars font de la CC un territoire assez bien desservi. Plusieurs améliorations du service sont en cours ou à l'étude.

VÉLO

Le tourisme permet de développer les itinéraires cyclables sur la commune comme dans la CC. Les lieux de travail des habitants et les temps de trajet à vélo laissent penser qu'un développement plus important est possible.

ACCESSIBILITÉ (PMR)

De nombreux aménagements en faveur des PMR ont été faits. Il faut noter la présence d'acteurs confirmés dans le domaine (CIAS et Institut du MAI)

ACCESSIBILITÉ (CADRE DE VIE)

Chinon est une ville centrale bénéficiant de qualités patrimoniales et paysagères non négligeables. Elle est bien desservie par le réseau routier et des aménagements encourageants ont été faits comme l'ascenseur et les zones 20.

STATIONNEMENT

Une bonne rotation du stationnement et des tarifs attractifs. Certaines mesures sont mises en place pour maintenir le dynamisme du C.V (abonnement; heure gratuite pendant les travaux, etc.)

OPPORTUNITÉS

CHIFFRE DE LA MOBILITÉ

Permettre l'essor des modes de déplacements alternatifs à la voiture (mise en relation, déplacements seniors, modes doux, etc.) et se baser sur les gros pôles d'emplois et de consommation pour favoriser le report modal.

TRANSPORTS

Développer une nouvelle offre de transports (navette, point relais, rabattement vélo, etc.) à l'échelle de Chinon et s'appuyer sur les gares existantes qui ne sont pas menacées de fermeture.

VÉLO

Retravailler les continuités vers les grands pôles, faire de Chinon un passage obligatoire de la Loire à Vélo et développer de nouvelles solutions (VAE, chaudière, SD vélo, etc.) ainsi que de nouveaux services (réparation, stationnement vélo, compteurs permanents)

ACCESSIBILITÉ (PMR)

Se positionner comme une ville avant-gardiste en termes d'accessibilité.

ACCESSIBILITÉ (CADRE DE VIE)

Mettre en valeur les atouts paysagers et faire du centre-ville une véritable amenité visible et accessible pour tous.

STATIONNEMENT

Redéfinir les zones de stationnement et leur gestion en fonction des publics visés et bien aiguiller les usagers. Libérer les vues et identifier les points de covoiturage dédiés sur les parkings stratégiques.

FAIBLESSES

CHIFFRE DE LA MOBILITÉ

La voiture représente une part largement majoritaire des déplacements y compris sur des trajets courts. On est sur un territoire rural sujet à des conditions de déplacements précarisées.

TRANSPORTS

Le SITRAVEL attire principalement des captifs en raison du niveau de l'offre (trajets long, manque de correspondance, etc.). Ce réseau constitue un véritable coût pour la CC comme pour les usagers. Les caractéristiques du territoire ne permettent pas un réel développement du covoiturage.

VÉLO

Chinon est à l'écart des itinéraires de la Loire à Vélo. On note des défaillances d'entretien des aménagements existants et des conflits d'usages entre les différents modes à plusieurs endroits. Il n'existe pas de solution de VAE malgré le relief du territoire.

RISQUES

CHIFFRE DE LA MOBILITÉ

Une population vieillissante et captive avec des besoins spécifiques auxquels il faut répondre.

TRANSPORTS

Perdre les quelques non-captifs utilisant le réseau à cause d'un manque de correspondance en gare. Risquer une perte de niveau de desserte avec un transfert à la région et ne pas réussir à améliorer les conditions de déplacements avec un système de TAD.

VÉLO

Ne plus disposer des aides de l'État et de la Région, ne pas intégrer le vélo au système global de transport et ne pas profiter pleinement de l'attrait touristique que représente le vélo.

ACCESSIBILITÉ (PMR)

Le territoire est peu accessible aux PMR à certains endroits en raison de revêtements contraignants (gravier/sol glissant, etc.), d'obstacles naturels, du stationnement, du TAD saturé, etc.

ACCESSIBILITÉ (CADRE DE VIE)

Le lien entre ville haute et ville basse n'est pas optimal et les bords de Vienne ne sont pas mis en valeur. Le quartier Saint-Jacques est éloigné du C.V. la signalétique et l'éclairage public mériterait d'être amélioré.

STATIONNEMENT

Les horodateurs sont jugés complexes et le stationnement payant parfois dissuasif. L'absence de parkings à l'ouest a pour conséquence de faibles flux piétons de ce côté.

ACCESSIBILITÉ (PMR)

Ne plus avoir de bonnes conditions de déplacements pour les PMR (public important de la ville de Chinon)

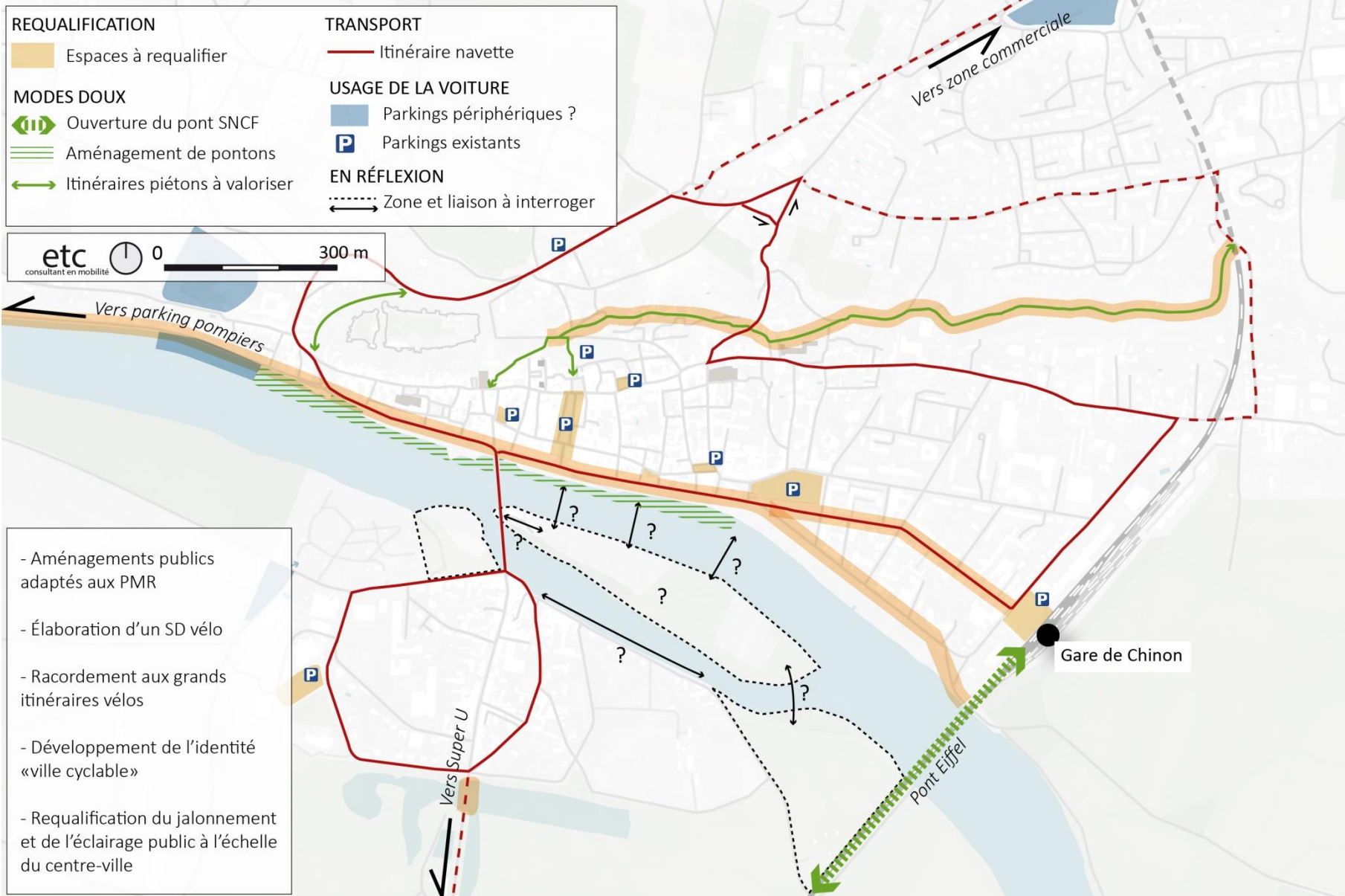
ACCESSIBILITÉ (CADRE DE VIE)

Ne considérer le problème « ville haute – ville basse » que sous le prisme de la mobilité. Le centre-ville doit devenir un lieu de destination, aussi pour les habitants. La mobilité doit être au service des autres thématiques (parcours commerciaux, etc.)

STATIONNEMENT

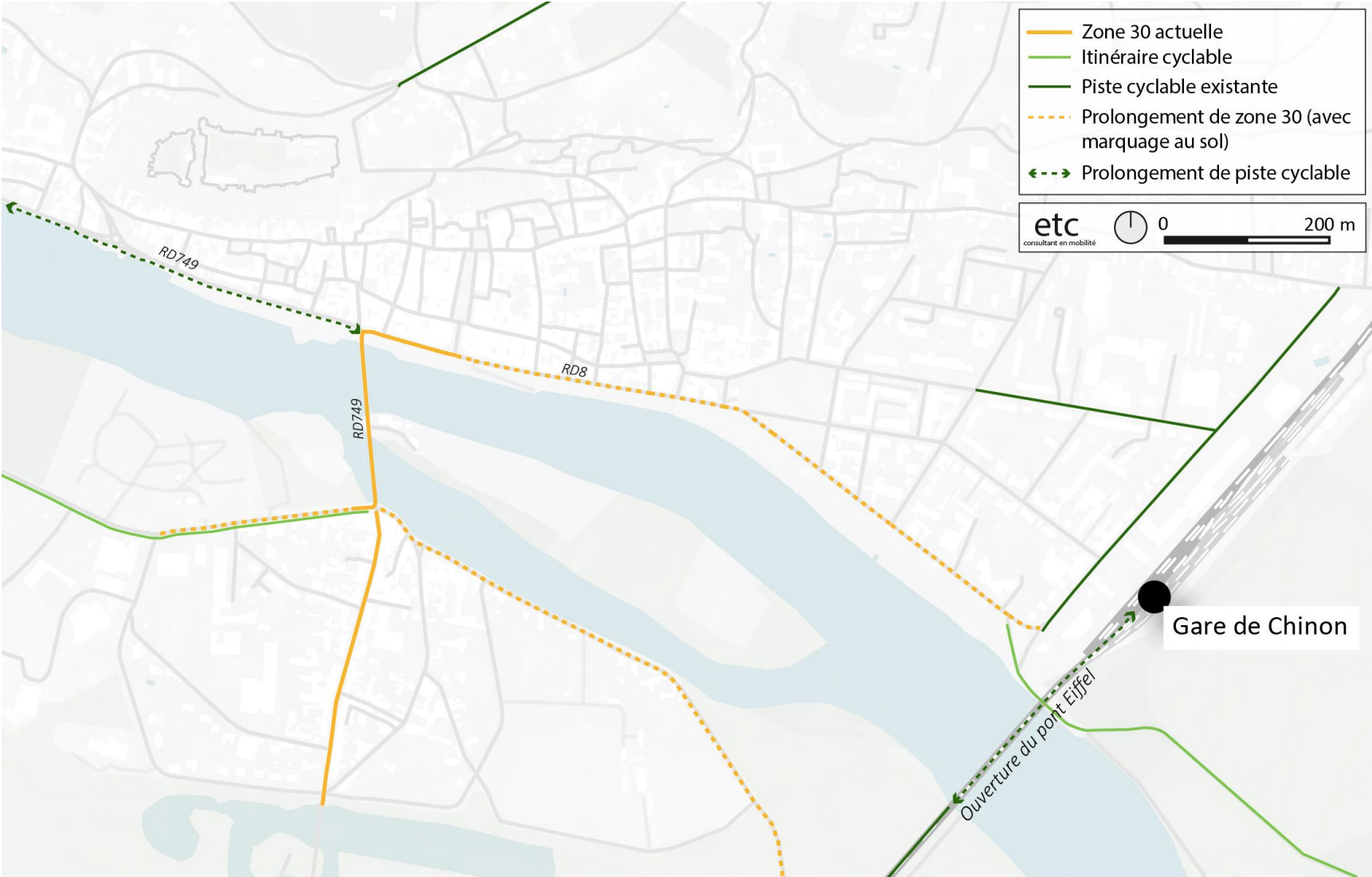
Une perte de rotation en raison de la généralisation du forfait à 1€/j et une fuite des locaux vers d'autres zones commerciales.

PROPOSITIONS / ORIENTATIONS



Premières orientations pour le centre-ville de Chinon - ETC

PROPOSITIONS / ORIENTATIONS



Premières orientations pour le centre-ville de Chinon – RD8/RD749 - ETC

PROPOSITIONS / ORIENTATIONS

THÈME	ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS	CHIFFRAGE	PRIORITÉ	VALEUR	DIFFICULTÉ	TRANSIT [°] ÉNERGETIQUE ET ÉCOLOGIQUE	ANIMAT [°] DU CŒUR DE VILLE	RECOURS AU NUMÉRIQUE	INNOVATION
CHIFFRE DE LA MOBILITÉ	<ol style="list-style-type: none"> Mettre en place des services itinérants allant de points en points (boulangerie, etc.) pour aller de commune rurale en commune rurale afin de permettre aux captifs d'avoir accès à ces services. 	Gratuit (privé)	3	3	2	✗	✗	✗	
TRANSPORTS	<ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'une navette faisant le tour de la ville de manière fréquente (toutes les 15min) et desservant notamment le quartier des Hucherolles. Une première expérimentation à destination des touristes, sur un circuit court, peut être envisagée. Cette navette pourrait être gratuite et électrique. 	160 000 €/an	2	3	2	✗	✗	✗	
	<ol style="list-style-type: none"> S'appuyer sur les nouvelles technologies pour mettre en relation des familles pour la dépose des enfants à l'école (application « cmabulle » ?). 	Gratuit	2	2	3	✗	✗	✗	
	<ol style="list-style-type: none"> Ouvrir un point relais pour la mobilité à destination du public pour favoriser l'essor des modes alternatifs à la voiture (vélo [VAE], autopartage, autopartage, covoiturage, etc.). 	45000€/ an	2	2	3	✗		✗	
	<ol style="list-style-type: none"> Augmenter la fréquence de desserte des gares pas adaptée aux nouvelles formes de besoins (hors HP / en soirée, etc.) pour concurrencer la voiture. 	135 000 €/an	3	3	1	✗			
VÉLO	<ol style="list-style-type: none"> Ouvrir le pont Eiffel aux circulations douces en continuité de la voie verte jusqu'à la gare de Chinon (en projet). 	444 000 €	1	2	1	✗			
	<ol style="list-style-type: none"> Elaborer un SD vélo et se doter d'une charte d'aménagement des itinéraires cyclables (se baser sur le cahier des charges du label « ville & territoire vélotouristique »). 	50 000 €	1	1	1	✗			
	<ol style="list-style-type: none"> Poser des compteurs vélos permanents afin de connaître la fréquentation de la ville par les cyclistes (accord cadre comptages vélo/piétons/voitures). 	350€/unité	3	3	3				
	<ol style="list-style-type: none"> Mettre à disposition des chinonais des VAE (prêt longue durée ? (1) Avec panier ? aide à l'achat ? (2)) afin de développer le vélo. 	(1) 600 €/an (2) 600 €/p.	1	1	2	✗	✗		
	<ol style="list-style-type: none"> Mettre en place des vélibus et pédibus pour inciter les plus jeunes à l'usage des modes doux. 	Gratuit	3	3	3	✗	✗		
	<ol style="list-style-type: none"> Créer de nouveaux itinéraires « Loire à Vélo » entre Azay-le-Rideau, Chinon et Fontevraud l'Abbaye. 	320 €/ ml	1	1	2	✗	✗	9	

PROPOSITIONS / ORIENTATIONS

THÈME

ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS

ACCESSIBILITÉ
(PMR)

1. Se positionner comme ville avant-gardiste en terme d'accessibilité en :
 - se dotant d'une charte d'aménagement des espaces publics élaborée avec l'ABF, le CIAS et l'institut du MAI
 - se dotant d'un plan pluriannuel de réaménagement de voirie
 - Faisant valider les projets de réaménagement de voirie par le CIAS et l'Institut du MAI.

CHIFFRAGE

PRIORITÉ

VALEUR

DIFFICULTÉ

TRANSIT°
ÉNERGÉTIQUE ET
ÉCOLOGIQUE

ANIMAT° DU CŒUR
DE VILLE

RECOURS AU
NUMÉRIQUE

INNOVATION

ACCESSIBILITÉ
(CADRE DE VIE)

1. Lancer des études pour revoir l'ensemble des éclairages publics, de la signalétique (dont affichage dynamique pour les parkings payants) ainsi que certains aménagements de voirie à l'échelle du centre-ville.

2. Requalifier les quais de la Vienne (RD8) afin de favoriser l'usage des modes doux et de mettre en valeur les qualités paysagère du centre-ville (zone 30 ; piste cyclable).

3. Requalifier les places Charles-de-Gaulle (cf p.9), Hofheim et de la Victoire pour les rendre moins « routières » et mettre en valeur la centralité cœur de ville.

4. Mettre en valeur et rendre visible les cheminements médiévaux et les coteaux faisant le lien entre la forteresse et le centre-ville afin d'attirer les touristes vers le centre.

5. Installer des terrasses (T) ou pontons (P) flottants (animés ?) en période estivale (3 mois) pour mettre en valeur les bords de Vienne et faire du centre-ville un lieu de destination de loisirs pour les touristes et les locaux.

6. Accompagnement de la mise en valeur du quartier du Faubourg Saint-Jacques par la mobilité notamment par la plage de la guinguette // phase de réflexion

7. Accompagnement de la mise en valeur de l'île de Tours et de l'Est du centre-ville par la mobilité en s'appuyant notamment sur l'ouverture du pont SNCF aux mobilités douces et des parcours sportifs

8. Revoir le plan d'accès du centre-ville à destination des touristes (type cartopartie)

9. Aménager la rue Porte du Château, la rue du Couteau ainsi que la rue du Puy des Bancs (revêtement, ombre, etc.) au regard des flux importants que cette dernière accueille chaque jour (forteresse), et de la vue sur la ville qu'elle offre.

35 000 €

1

1

2

✗

✗

120 000 €

2

1

2

✗

✗

✗

100 €/m²

1

1

1

✗

✗

200 €/m²

1

1

1

✗

✗

150 €/m²

2

2

2

✗

T = 50 000 €
P = 1 000 € ml

2

1

2

✗

✗

-

2

1

3

✗

-

2

2

2

✗

40 000 €

1

1

3

✗

✗

175 €/m²

1

1

3

✗

PROPOSITIONS / ORIENTATIONS

THÈME

ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS

STATIONNEMENT

1. Requalifier les poches de stationnements peu qualitatives pour éviter les ruptures et barrières qu'elles créent dans les cheminements et la bonne visibilité du centre-ville (Jeanne D'Arc, Victoire, etc.)
2. Redimensionnement de l'offre de stationnement au niveau de la gare de Chinon : système payant ? Gratuité si emprunt du réseau de TC ? Covoiturage ?
3. Aménagements de parkings paysagers en périphérie à l'ouest pour créer un flux piétons au niveau de la rue du Commerce et de la rue Haute-Saint-Maurice.
4. Réaménagement du « pont du Faubourg Saint-Jacques » dont les aménagements sont contraignants pour les PMR (barrières)
5. Mener une veille sur les dents creuses pour aménager de nouvelles poches de stationnement à destination des riverains actuels et à venir et des employés du centre-ville.

CHIFFRAGE

PRIORITÉ

VALEUR

DIFFICULTÉ

TRANSIT°
ÉNERGETIQUE ET
ÉCOLOGIQUE

ANIMAT° DU CŒUR
DE VILLE

RECOURS AU
NUMÉRIQUE

INNOVATION

200 €/m²

2

1

2



81 000 €

3

3

3



4 000 €/pl

3

3

1



100 €/m²

2

3

2



?

1

1

3



AMÉNAGEMENTS PRIORITAIRES À MENER HORS ACTION CŒUR DE VILLE

Certains aménagements importants à mener n'entrent pas directement dans l'objectif premier de redynamisation porté par le projet action cœur de ville. Cependant ils nous paraît important de mettre en avant ces aménagements qui sont nécessaires au bon fonctionnement du centre-ville et à la bonne intégration de toutes les mobilités (dont celles des PMR) au sein de ce dernier. Nos recommandations sont les suivantes :

Documents cadres

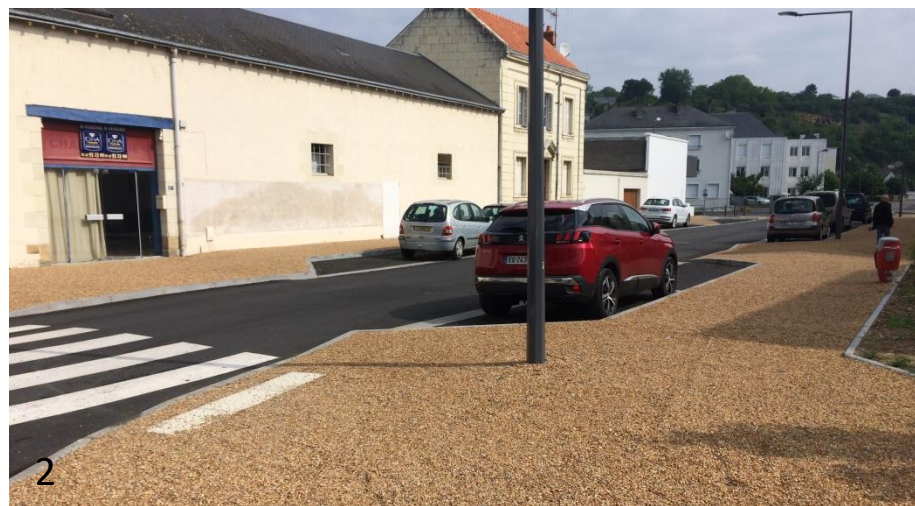
- Créer un schéma directeur vélo pour promouvoir l'usage du vélo par le développement d'un véritable réseau cyclable continu et sécurisé (schéma directeur des mobilités à l'échelle de la CC en projet, 2020)
- Créer une charte d'aménagement public permettant de coordonner les différentes interventions publics et ainsi s'inscrire dans une logique globale pour qualifier au mieux le centre-ville de Chinon.

Aménagements cyclables à l'échelle de la CC

- Créer des itinéraires cyclables entre Azay-le-Rideau, Chinon, Fontevraud, en passant par Seuilly pour faciliter la mobilités des locaux comme des cyclotouristes (en cours par la CC, 2020)

PMR et itinéraires piétons à l'échelle locale

1. Réaménager les trottoirs et barrières du pont de la D749 au sud du quartier du Faubourg Saint-Jacques. En effet, la largeur des trottoirs est étroite (environ 1m40) et les barrières incurvées gênent les déplacements PMR (elles arrivent au niveau de la tête des personnes en fauteuil roulant)
2. Éviter les revêtements en gravier voire retravailler les aménagements récents du boulevard Paul Louis Courier et de l'Avenue du Dr Pierre Labussière qui ne sont pas adaptés aux micro-mobilités (trottinettes) et aux circulations des PMR (fauteuil roulants; poussettes; valises; recouvrement des bandes podotactiles; etc.)
3. Profiter de la charte d'aménagement public à élaborer par le CIAS, l'Institut du Mai et l'ABF que nous proposons pour retravailler certaines traversées piétonnes. En effet, les passages piétons au niveau du pont menant au quartier du Faubourg-Saint-Antoine ainsi que la traversée piétonne de la forteresse sur l'Avenue François Mitterrand ne sont pas assez visibles aujourd'hui et la priorité aux piétons s'en trouve altérée.



AMÉNAGEMENTS PRIORITAIRES À MENER HORS ACTION CŒUR DE VILLE

Transport à la demande

- Améliorer l'offre de TAD, aujourd'hui saturée. Cette offre va être renforcée par le SITRAVEL à partir de 2020.

Pont Gustave Eiffel

- Ouvrir le délaissé ferroviaire du pont Gustave Eiffel à la circulation des modes doux dans le prolongement de la voie verte vers Richelieu jusqu'à la gare de Chinon. Ce projet est d'ores et déjà en projet.

Gare

- Rendre le parking de la gare payant (système de barrière) mais gratuit pour les usagers des transports en commun afin de limiter la saturation actuelle, notamment due aux usagers qui n'utilisent pas les TC.



Pont Eiffel



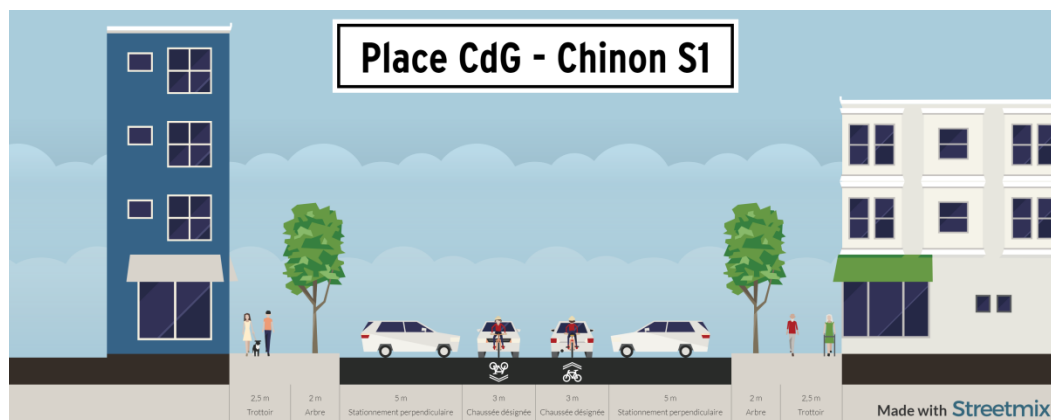
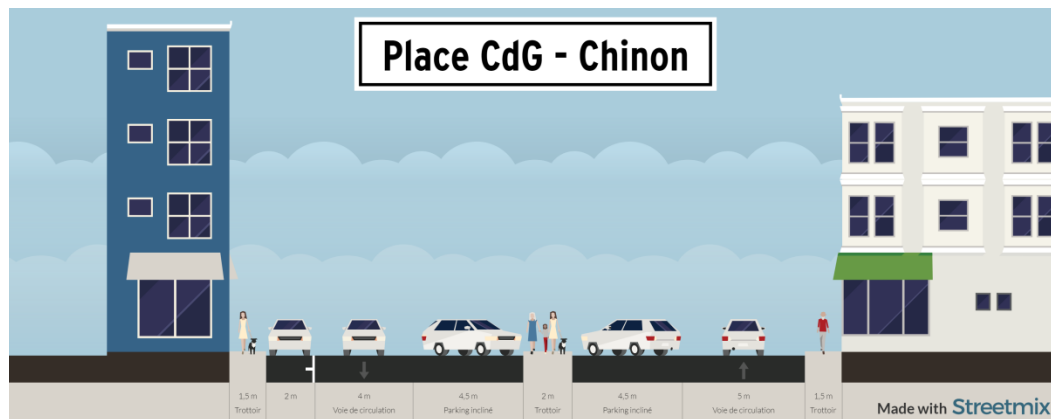
Parking de la gare

REQUALIFICATION DE LA PLACE CHARLES DE GAULLE

Aujourd'hui la place Charles de Gaulle constitue plus une poche de stationnement qu'un véritable lieu de vie malgré sa position centrale et les restaurants et commerces qui y sont implantés. La ville a pour projet de restructurer cette place pour lui redonner sa fonction première.

Voici deux solutions qui peuvent être envisagées pour cette requalification :

- Scénario 1 :
 - Chaussée centrale en double-sens (3+3 m)
 - Stationnement en bataille de part et d'autre de la chaussée
 - Trottoir de 2,50 m + 2 m pour un alignement d'arbre de chaque côté
- Scénario 2 :
 - Chaussée centrale en double-sens (3+3 m)
 - Stationnement en créneau de part et d'autre de la chaussée
 - Trottoir de 5,3 m + 2 m pour un alignement d'arbre de chaque côté. L'espace dégagé permettrait notamment d'installer du mobilier urbain (banc, panneaux, etc.)



EXEMPLES D'AMENAGEMENTS ET D'ATOUTS À METTRE EN VALEUR



- 1 et 2 : exemple de réaménagements possibles sur le RD8 le long de la Vienne : RD952 à Blois et Quais de la Tournelle à Paris.
- 3 et 4 : exemple d'aménagements plutôt qualitatifs à Chinon pour les voies en zone 20. NB : il faudra veiller à l'entretien général de la voirie et à faire en sorte que le revêtement utilisé ne soit pas glissant.
- 5 : exemple d'aménagement de pontons flottants éphémères à Toulouse.
- 6 et 7 : cheminements qualitatifs à mettre en valeur.

ANNEXES

EXPLICATIONS DU CHIFFRAGE

EXPLICATIONS DU CHIFFRAGE

ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS

	CHIFFRAGE	EXPLICATIONS
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une navette fréquente faisant le tour de la ville et desservant notamment le quartier des Hucherolles. Une première expérimentation, sur un circuit plus court, à destination des touristes peut être envisagée. Cette navette pourrait être gratuite, électrique et autonome. 	160 000 €/an	Prix pour une navette d'environ 40 personnes rapporter au temps de trajet entre 15 et 20 minutes.
<ul style="list-style-type: none"> Ouvrir un point relais pour la mobilité à destination du public pour favoriser l'essor des modes alternatifs à la voiture (vélo [VAE], autopartage, autopartage, covoiturage, etc.) . 	45 000€/ an	En nous basant sur la mise en place du relais via des structures existantes (mairie, office de tourisme, associations, pôle emploi). Recrutement d'un salarié temps plein afin de proposer des services de mobilité, mettre à jour et diffuser les informations auprès du public.
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter la fréquence de desserte des gares pour concurrencer la voiture et s'adapter aux nouvelles forme de besoins (hors HP /horaires de travail variables). 	135 000 €/an	Prix à prévoir à l'année pour un trajet supplémentaire 5j/7 hors jours fériés. Variables : <ul style="list-style-type: none"> Coût Kilométrique : 4,50€ (arrondis à 5€) Nombre de kilomètre pour un trajet : 52 (Chinon – Tours) Jours ouvrés : 260 (365 – 9 fériés + weeks-ends) → 5*52 = 260 € pour un trajet → 260*2 = 520 € pour un aller retour → 520*260 = 135 200 €/an Ce chiffre est à prendre avec précaution. Il ne prend pas en compte certains paramètres (rotation chauffeurs, matériel roulant, etc.)
<ul style="list-style-type: none"> Ouvrir le pont Eiffel aux circulations douces en continuité de la voie verte jusqu'à la gare de Chinon (en projet). 	444 000 €	Source : Ville + SNCF
<ul style="list-style-type: none"> Elaborer un SD vélo et se doter d'une charte d'aménagement des itinéraires cyclables (se baser sur le cahier des charges du label « ville & territoire vélotouristique »). 	50 000 €	Prix usuel pour ce type d'élaboration
<ul style="list-style-type: none"> Poser des compteurs vélos permanents afin de connaître la fréquentation de la ville par les cyclistes (accord cadre comptages vélo/piétons/voitures). 	350€/unité	Prix usuel pour un compteur pneumatique automatique
<ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition des chinonais des VAE (prêt longue durée ? (1) Avec panier ? aide à l'achat ? (2)) afin de développer le vélo. 	(1) 600 €/an (2) 600 €/p.	Prêt longue durée : SOURCE : ADEME Aide à l'achat : exemple à Paris
<ul style="list-style-type: none"> Créer de nouveaux itinéraires « Loire à Vélo » entre Azay-le-Rideau, Chinon et Fontevraud l'Abbaye. 	320 €/ ml	Ratio usuellement utilisé en MOE pour des itinéraires vélos qualitatifs

EXPLICATIONS DU CHIFFRAGE

ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS

CHIFFRAGE

EXPLICATIONS

- Se positionner comme ville avant-gardiste en terme d'accessibilité en :
 - se dotant d'une charte d'aménagement des espaces publics élaborée avec l'ABF, le CIAS et l'institut du MAI
 - se dotant d'un plan pluriannuel de réaménagement de voirie
 - Faisant valider les projets de réaménagement de voirie par le CIAS et l'Institut du MAI.

35 000 €

Prix usuel pour ce type de rendu

- Revoir l'ensemble des éclairages publics, de la signalétique (dont affichage dynamique pour les parkings payants) ainsi que certains aménagements de voirie à l'échelle du centre-ville.

120 000 €

Prix des études permettant de repenser l'ensemble des éléments énoncés

- Requalifier les quais des Vienne (RD8) afin de favoriser l'usage des modes doux et de mettre en valeur les qualités paysagère du centre-ville.

100 €/m²

Ratios usuellement utilisés en MOE pour des réaménagements ne nécessitant pas une reprise profonde des aménagements existants

- Requalifier les places Charles-de-Gaulle (cf p.9), Hofheim et de la Victoire pour les rendre moins « routières » et mettre en valeur la centralité cœur de ville.

200 €/m²

Ratios usuellement utilisés en MOE pour des réaménagements qualitatifs. (arbre, mobilier urbain, restructuration, etc.)

- Mettre en valeur et rendre visible les cheminements médiévaux et les coteaux faisant le lien entre la forteresse et le centre-ville de afin d'attirer les touristes vers le centre.

150 €/m²

Ratios usuellement utilisés en MOE pour des réaménagements situés entre le simple et le qualitatif. Ici c'est le revêtement qui doit être repenser avant tout.

- Installer des pontons flottants (animés ?) en période estivale pour mettre en valeur les bords de Vienne et faire du centre-ville un lieu de destination de loisirs pour les touristes et les locaux.

Terrasse = 35000 à 50000€/3 mois
Ponton = 800 à 1000 €/ml/3mois

Ordre de prix donné par la société « Locaponton » pour un premier devis sur le territoire de Chinon.

- Revoir le plan d'accès du centre-ville à destination des touristes (type cartopartie).

40 000 €

Cout usuel (retour expérience ETC Châlons-en-Champagne)

- Aménager la rue Porte du Château, la rue du Couteau ainsi que la rue du Puy des Bancs (revêtement, ombre, etc.) au regard des flux importants que cette dernière accueille chaque jour (forteresse), et de la vue sur la ville qu'elle permet.

175 €/m²

Ratios usuellement utilisés en MOE pour des réaménagements qualitatif mais ne nécessitant pas une reprise trop importante de l'existant.

- Redimensionnement de l'offre de stationnement au niveau de la gare de Chinon : système payant ? Gratuité si emprunt du réseau de TC ? Covoiturage ?

81 000 €

Ce chiffrage comprend l'installation de deux barrières, d'une caisse, de la peinture, des panneaux et des dispositifs de sécurité ainsi que les coût de maîtrise d'œuvre.

- Aménagements de parkings paysagers en périphérie à l'ouest pour créer un flux piétons au niveau de la rue du Commerce et de la rue Haute-Saint-Maurice.

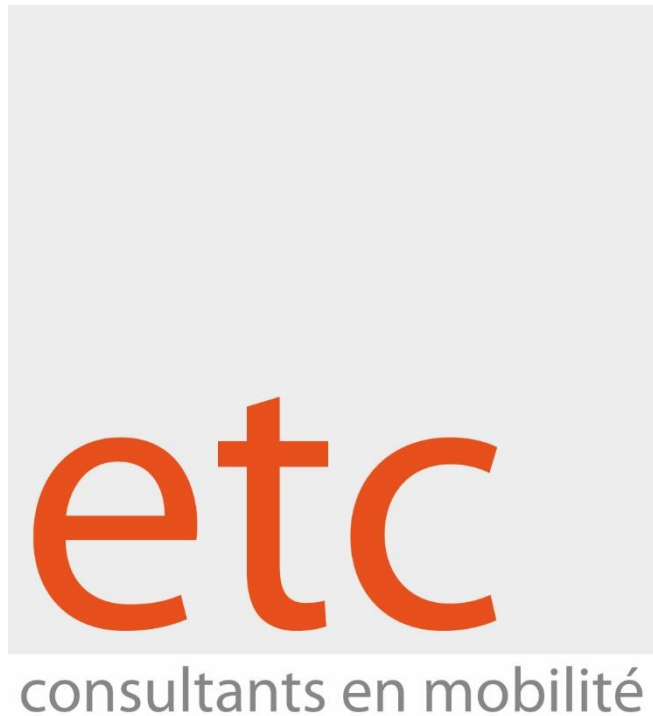
4 000 €/pl

Ratios usuellement utilisés en MOE pour la création d'un nouveau parking qualitatif (arbres, etc.)

- Réaménagement du « pont du Faubourg Saint-Jacques » dont les aménagements sont contraignants pour les PMR (barrières) .

100 €/m²

Ratios usuellement utilisés en MOE pour des réaménagements ne nécessitant pas une reprise profonde des aménagements existants



**Nous vous remercions
pour votre attention**

221, Rue Lafayette
75010 Paris
(33) 1 85 09 60 33

contact@etc-mobilite.fr
www.etc-mobilite.fr